

SANCTISSIMÆ Genitricis tuæ Sponsi, quæsumus, Domine, meritis adjuvemur; ut quod possibilitas nostra non obtinet, ejus nobis intercessione donetur. Qui vivis et regnas in sæcula sæculorum. *R.* Amen.

Les Oraisons dites, l'Officiant s'assied tourné vers l'assemblée; et les Postulantes étant à genoux devant lui, il les interroge comme il suit, la tête couverte de la barrette.

D. — Mes filles que demandez-vous ?

R. — Monseigneur (*ou* mon Père,) nous demandons d'être revêtues du saint Habit des Sœurs Hospitalières de cette Maison, pour porter la livrée de Jésus-Christ, et le servir dans la personne des Pauvres.

D. — Est-ce de tout votre cœur et en esprit de foi que vous demandez cette grâce ?

R. — Oui, Monseigneur, (*ou* mon Père); c'est parce que nous en connaissons l'excellence et les avantages spirituels qui y sont attachés.

D. — Croyez-vous pouvoir honorer la vocation à laquelle vous aspirez, et soutenir les obligations que cet état vous impose ?

R. — Nous en avons la volonté et le désir; et nous espérons obtenir cette grâce, de la miséricorde de Dieu, par l'exemple des Sœurs et le secours de leurs prières.